



Enseignement général - 3^e degré - 5^e et 6^e années - 2022-23

Formation obligatoire

Religion	2 h
Français	4 h
Formation historique (1)	2 h
Form. géographique et sociale	2 h
Education physique	2 h
Mathématique	2 h - 4 h - 6 h
Sciences	3 h - 6 h
Langue moderne I	4 h

(1) sauf pour les élèves qui suivent le cours d'Histoire 4h

Formation optionnelle obligatoire

Grec	4 h
Histoire	4 h
Langue moderne II	4 h
Langue moderne III Espagnol	4 h
Latin	4 h
Mathématique	4 h
Mathématique	6 h
Sciences (Biologie - Chimie - Physique)	6 h
Sciences économiques	4 h

Activités complémentaires

(sous réserve de modifications)

Prép. aux études sup. : Mathématique	2 h
Activités scientifiques	1 h
Informatique	2 h
Questions de psychologie	2 h

Remarque: pour des raisons d'organisation interne, nous ne pouvons garantir le respect absolu des choix en matière d'activités complémentaires

Remarques:

1. Nombre de périodes: minimum 30h, maximum 32h

34h maximum autorisées pour les élèves qui suivent:

- soit 2 cours de Langues anciennes à 4h
- soit 2 cours de Langues modernes à 4h
- soit un cours de Langues anciennes 4h et un cours de Langues modernes 4h
- soit l'A. C. Préparation aux études supérieures : Mathématique (2h)

36h maximum autorisées pour les élèves qui suivent:

- un cours de Langues anciennes 4h et 2 cours de Langues modernes 4h

2. Activités complémentaires :

- Préparation aux études supérieures : Mathématique : seulement autorisé avec Math 6h
- Activités scientifiques : seulement autorisé avec Sciences 6h

3. Tout élève doit suivre au moins :

- Les cours de la formation obligatoire
- 2 options de base à 4h ou 6h

4. Sciences 6h : seulement autorisé avec Math 4h ou Math 6h

5. Sciences économiques : fortement déconseillé avec Math 2h



Enseignement général - 3^e degré - 5^e et 6^e années - 2022-23

Nom :

Prénom :

Classe en 4^e :

Langue I (4h) : Anglais Néerlandais (1)
Langue II (4h) : Anglais Néerlandais (1)

(1) : biffer la mention inutile

Formation obligatoire

1	Religion
2	
3	Formation historique
4	
5	Formation géographique et sociale
6	
7	Education physique
8	
9	
10	Français
11	
12	
13	Mathématique
14	
15	
16	Langue moderne I
17	
18	
19	
20	Sciences
21	

Formation optionnelle (grille sous réserve de modifications en 5^e année)

22	Math 4h	Math 6h	Lg mod II 4h
23			
24	Q. Psy. 2h		
25			

26	Math 4h	Latin 4h	Math 6h	Sciences écon. 4h	Sciences 6h	Lg mod III 4h
27						
28	Info 2h				Act. Sc. 1h	
29						

30	Math 4h	Grec 4h	Sciences 6h	Lg mod III 4h	Lg mod II 4h Anglais
31					
32			Act. Sc. 1h		
33					

34	Q. Psy. 2h	Info 2h	Préparation aux études supérieures 2h	Histoire 4h
35				

Remarque: pour des raisons d'organisation interne, nous ne pouvons garantir le respect absolu des choix en matière d'activités complémentaires

Date:

Signature des parents:

Signature de l'élève:

Remarques

- Nombre de périodes minimum 30h, maximum 32h**
34h maximum autorisé pour les élèves qui suivent:
 - soit 2 cours de Langues anciennes à 4h
 - soit 2 cours de Langues modernes à 4h
 - soit un cours de Langues anciennes 4h et un cours de Langues modernes 4h
 - soit l'A.C. Préparation aux études supérieures (Math) 2h
36h maximum autorisé pour les élèves qui suivent :
 - un cours de Langues anciennes 4h et 2 cours de Langues modernes 4h
- Tout élève doit suivre au moins:**
 - Les cours de la formation obligatoire
 - 2 options de base à 4h ou 6h
- Activités complémentaires :**
 - Act. Math : seulement autorisé avec Math 6h
 - Act. Scientifiques : seulement autorisé avec Sciences 6h
- Sciences 6h : seulement autorisé avec math 4h ou math 6h**
- Sciences économiques : fortement déconseillé avec Math 2h**